



Confédération Générale du Travail

FORCE OUVRIERE

Union Départementale du Gard

Union Départementale FORCE OUVRIÈRE
Courriel : secretariat@fo30.org

5, rue Bridaine
sites : <http://30.force-ouvriere.org>

30000 Nîmes

Tél. : 04.66.36.67.67
<http://www.force-ouvriere.fr>

Réf. -25/HG

CALENDRIER STAGES 2026

A diffuser largement – A diffuser largement – A diffuser largement

RAPPEL : il est **OBLIGATOIRE** d'avoir effectué le stage « DECOUVERTE de FO» pour pouvoir s'inscrire aux autres stages. Vous effectuerez vos inscriptions sur e-fo le plus rapidement possible. Vous trouverez le descriptif du contenu des stages en suivant ce lien :

<http://30.force-ouvriere.org/Le-plan-de-formation-syndicale>

UD DU GARD

Jeudi 22 janvier code du stage SUR E-FO : 26 4E3 043A		- Harcèlement moral : le comprendre et maîtriser la bonne procédure - Violences sexuelles : la définir, prévenir et agir
Du lundi 26 janvier	Au vendredi 30 janvier	Fonctionnement et communication des syndicats <i>Condition : avoir une fonction dans le bureau syndical</i> 1 inscription par syndicat (local ou départemental)
Jeudi 5 février code du stage sur e-fo : 26 4E3 081A		Comment l'IA peut aider mon syndicat ? Conditions : pour les élus qui rédigent les PV de réunion, les DS et les SG Avoir un ordinateur portable 1 inscription par syndicat (local ou départemental)
Jeudi 12 février code du stage sur e-fo : 26 4E3 099A		- Comprendre le droit : quelles juridictions ? Pour quoi faire ? Quels délais ? Quel coût ? - Accompagner le salarié : l'entretien préalable à sanction
Jeudi 19 mars code du stage sur e-fo : 26 4E3 204A		- La réunion du CSE : de la préparation à la diffusion du PV - L'accident du travail : le CSE ou la CSSCT enquête <i>Conditions : concerne les élus</i>
Du lundi 23 mars	Au vendredi 27 mars code du stage sur e-fo : 26 3M7 222B	Connaître ses droits 2 <i>Condition : avoir suivi le niveau 1</i> 1 inscription par syndicat (local ou départemental)
Jeudi 9 avril code du stage sur e-fo : 26 4E3 262A		- Nouveaux élus : connaître ses missions pour organiser son mandat - Les points névralgiques du règlement intérieur du CSE <i>Conditions : concerne les nouveaux élus</i>
Du mardi 14 avril	Au jeudi 16 avril	Savoir négocier <i>Conditions à remplir par le stagiaire : s'adresse aux délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades du secteur public qui négocient</i> 1 inscription par syndicat (local ou départemental)
Du mardi 5 mai	Au jeudi 7 mai	Connaître ses droits 1 1 inscription par syndicat (local ou départemental)
Jeudi 21 mai code du stage sur e-fo : 26 4E3 41A		- Trésorier CSE : organiser son planning annuel - Secrétaire du CSE : moteur au cœur de l'instance <i>Condition : concerne les secrétaires du CSE et les trésoriers du CSE</i>

Du lundi 15 juin	Au vendredi 19 juin	Niveau 1 (ex-Découverte) de FO
Du lundi 2 novembre	Au vendredi 6 novembre	Niveau 1 (ex-Découverte) de FO
Du lundi 23 novembre	Au vendredi 27 novembre	CSE (payant par le budget fonctionnement du CSE) Comité Social et Économique secteur privé Public concerné : élus titulaires et suppléants au CSE (même s'ils n'ont pas encore suivi Découverte) (prime de 100 € par participant)
Mercredi 9 et jeudi 10 décembre code du stage sur e-fo : 26 4E3 770A		- La stratégie de terrain pour gagner les élections - Négociation du PAP <i>Condition : concerne les membres du conseil syndical, les porteurs de mandats et les élus</i>
Du lundi 14 décembre	Au vendredi 18 décembre	CSSCT (payant entreprise) (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) + thème de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) animé par Syncéa Public concerné : élus tit. et supp. CSE et CSSCT (même s'ils n'ont pas encore suivi Découverte) (prime de 100€ par participant)
- Toutes les inscriptions se font dorénavant à partir de ton compte e-fo. Si tu n'en détiens pas encore, merci de consulter l'annexe ci-jointe (tutos)		

Pour s'inscrire sur un stage détenant un code sur e-fo :

- aller dans le menu déroulant « stages » à l'aide de l'ascenseur jusqu'au code « 4E3-journée d'information »
- aller ensuite sur le champs « session » et choisir le code correspondant à la session souhaitée

Si le candidat se trouve dans l'impossibilité d'honorer sa candidature, il s'engage à annuler son inscription sur e-fo au plus tôt et prévenir, personnellement, l'Union départementale du Gard ainsi que son secrétaire de syndicat.

Les inscriptions sont confirmées par la Confédération directement aux candidats par l'envoi de la convocation au stage.

Vous devrez demander un congé pour formation syndicale à votre employeur au moins UN MOIS à l'avance (art. D.3142-43 – Décret n°2016-1555 du 18 nov. 2016).

Pense aussi à te rapprocher de ta fédération FO pour obtenir son calendrier de stages 2026
lien : <https://www.force-ouvriere.fr/spip.php?page=federations>

NB : Pour les stages de 3 et 5 jours, les camarades habitant à plus de 60 kms de Nîmes peuvent demander à résider dans un hôtel proche de l'UD pendant la durée du stage en faisant une demande préalable à l'UD.

Tu n'as pas encore de compte e-fo

Pour le créer, 2 types de tutoriels te sont adressés selon :

- 1) Tu as un syndicat FO dans ton entreprise / administration
- 2) Tu n'as pas de syndicat FO dans ton entreprise car tu es adhérent directement auprès de l'UD

En cas de difficulté, contacter les camarades de la confédération :

Mourad : 01.40.52.82.35 ou Nathalie : 01.40.52.82.34